Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Culture générale et expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse : Seuls avec tous (1 question) **Page 3**

2. Écriture personnelle : société et solidarité (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btsati.fr/assets/annales/bts-ati/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS ATI - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Synthèse : Seuls avec tous

Le corpus étudie les promesses et les limites des pratiques collaboratives, du coworking, du travail artisanal spécialisé et du covoiturage. Il réunit un essai appuyé sur une enquête, un reportage, un texte de Jean Giono et un dessin de presse représentant une voiture surchargée.

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.

Problématique : les pratiques collectives créent-elles une solidarité réelle, ou rapprochent-elles surtout des individus aux intérêts et aux contraintes différents ?

Document	Nature, idée directrice et procédés	Apport à la confrontation
1. Émilie Daudey et Sandra Hoibian, étude du CREDOC, 2014	Étude argumentée, étayée par une enquête et des données chiffrées. Les autrices opposent les promesses solidaires de l'économie collaborative à ses motivations économiques et à la faiblesse fréquente des liens créés.	Le partage peut rapprocher les individus, mais le gain financier domine souvent et la participation à un projet commun reste minoritaire.
2. Emmanuelle Andreani-Facchin et Antoine Mestres, reportage, 2018	Reportage associant description d'un espace de coworking et témoignages contrastés. Il confronte le discours promotionnel aux expériences concrètes.	La proximité peut rompre l'isolement, mais elle ne garantit pas les échanges ni la coopération et peut gêner le travail.
3. Jean Giono, extrait de Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix, 1938	Texte argumentatif et autobiographique. L'opposition entre l'artisan et l'ouvrier spécialisé, ainsi que l'ironie sur le « progrès », dénoncent la division du travail.	La spécialisation réduit l'autonomie de l'ouvrier et le rend dépendant de l'organisation de l'usine.
4. Rémi Malingrey, dessin de presse, 2014	Dessin satirique consacré au covoiturage. L'exagération visuelle montre une voiture remplie de nombreux passagers.	Le trajet partagé met les individus en présence, sans suffire à démontrer l'existence d'une solidarité.

Axe	Confrontation des documents
Les promesses du collectif	Le document 1 associe les pratiques collaboratives aux rencontres et à l'intérêt commun. Le document 2 présente le coworking comme une réponse possible à l'isolement. Le covoiturage du document 4 repose sur le partage d'un trajet.
Une coopération incertaine	Dans le document 1, l'avantage économique est cité par 67 % des Français, devant la possibilité de rencontrer des gens et de nouer des liens, citée par 47 %. Les échanges restent souvent ponctuels. Dans le document 2, les coworkers peuvent cohabiter sans échanger. Le dessin de presse souligne, par l'exagération, la promiscuité possible du trajet partagé.
Le collectif et l'autonomie individuelle	Le document 3 montre que la division du travail enferme l'ouvrier dans une tâche et le rend dépendant de l'usine, contrairement à l'artisan qui maîtrise la fabrication entière. Le document 2 évoque les difficultés de concentration et l'absence de sécurité de l'emploi dans le coworking.

Plan détaillé : I. Les pratiques collectives favorisent potentiellement les échanges, les rencontres et l'entraide. II. Elles ne garantissent pourtant pas une solidarité durable et peuvent maintenir des intérêts divergents ou réduire l'autonomie.

Rédaction intégrale de la synthèse

Les pratiques collaboratives se développent dans les échanges de biens et de services, le travail partagé et les déplacements. Elles sont souvent présentées comme des moyens de rapprocher les individus et de renouveler la coopération. Cependant, les documents du corpus montrent que les relations ainsi créées ne sont pas toujours synonymes de solidarité.

Ces pratiques ouvrent d'abord des possibilités de rencontre et d'entraide. Dans leur étude, Daudey et Hoibian relèvent que 47 % des Français voient dans les pratiques collaboratives un moyen de rencontrer des gens et de nouer des liens. Le coworking peut également rompre l'isolement des travailleurs indépendants : Mélissa espère ainsi travailler avec une amie, tandis que les espaces partagés réunissent des personnes de métiers différents. Le covoiturage met lui aussi plusieurs personnes en relation autour d'un même trajet. Plus largement, les associations et les projets communs peuvent favoriser la création de liens durables.

Pourtant, la proximité ne suffit pas à créer une véritable coopération. Dans l'enquête du CREDOC, le gain financier constitue l'avantage le plus souvent cité, par 67 % des Français. Les échanges sur les plateformes restent fréquemment ponctuels et les usagers n'en maîtrisent pas les règles. De même, les coworkers peuvent rester absorbés par leur travail ou éviter les sollicitations, comme le montrent les témoignages recueillis par Andreani-Facchin et Mestres. Le dessin de Malingrey transforme le covoiturage en une scène de promiscuité par l'accumulation des passagers. Enfin, Giono montre que l'organisation collective de la production peut aussi limiter l'autonomie : l'ouvrier spécialisé ne maîtrise qu'une étape de la fabrication, contrairement à l'artisan.

Ainsi, les pratiques collectives créent des occasions de rencontre et d'entraide, mais ne produisent pas automatiquement une solidarité réelle. Celle-ci dépend de la qualité des relations, de l'engagement dans un projet commun et du respect de l'autonomie individuelle.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pratiques collectives favorisent parfois les rencontres et l'entraide, mais ne garantissent pas une solidarité durable : les intérêts individuels, les liens superficiels et les contraintes demeurent.

2. Écriture personnelle : société et solidarité

L'écriture personnelle prolonge la réflexion du corpus sur les liens sociaux et les formes de coopération dans la société. Il faut répondre à la question en développant une argumentation qui mobilise les documents, des lectures et des connaissances personnelles.

Question Écriture personnelle. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Introduction. La société multiplie les occasions de rencontre, mais vivre ensemble ne suffit pas à créer de la solidarité. Celle-ci suppose une entraide concrète.

Des occasions de coopération. Le covoiturage, les associations ou les projets collaboratifs peuvent rapprocher les personnes. Dans le document 1, près d'un Français sur deux associe ces pratiques aux rencontres. Le dessin de Rémi Malingrey montre lui aussi des passagers réunis dans une voiture partagée : une contrainte commune peut devenir un espace de proximité. Dans *Les Misérables*, l'évêque offre à Jean Valjean une aide décisive, exemple d'une solidarité qui transforme une vie.

Une solidarité non garantie. Les pratiques collaboratives répondent souvent à l'intérêt personnel : 67 % des Français citent les économies comme avantage principal. Le coworking décrit dans le document 2 peut rester une simple cohabitation, voire isoler certains travailleurs. Giono dénonce également un travail divisé qui prive l'ouvrier d'autonomie et fragilise sa famille.

Conclusion. La société rend la solidarité possible, mais elle ne l'assure pas : les individus et les institutions doivent la faire vivre.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Notre société offre des occasions de solidarité, mais ne la garantit pas. L'entraide exige des actes et des liens qui dépassent le seul intérêt individuel.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Le BTS toutes spécialités, épreuve de Culture générale et expression de la session 2019, code CULTGEN, dure quatre heures et n'indique pas de coefficient. Sous le thème « Seuls avec tous », les candidats synthétisent quatre documents sur la collaboration et ses limites, puis argumentent sur la capacité de la société à rendre les individus solidaires, en mobilisant le corpus, leurs lectures et leurs connaissances.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La synthèse confronte les idées du corpus avec objectivité, sans jugement personnel ni résumé séparé de chaque document.
- Les pratiques collaboratives peuvent être motivées par le gain individuel autant que par l'altruisme ou la solidarité.
- Les échanges créent parfois des liens faibles, tandis que l'engagement dans une communauté peut favoriser des liens plus étroits.
- Giono oppose l'autonomie de l'artisan maîtrisant tout son métier à la dépendance liée à la division du travail.

Points de vigilance & attentes du jury

- Construisez un plan thématique qui confronte les documents au lieu de les traiter successivement.
- Distinguez les promesses de la collaboration de ses limites concrètes, sociales et économiques.
- Pour l'écriture personnelle, formulez une réponse claire et défendez-la par des arguments et des exemples précis.
- Mobilisez le corpus, vos lectures et vos connaissances sans remplacer l'argumentation par une liste de références.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse des quatre documents ?

Repérez les idées communes et les divergences, puis organisez-les en parties thématiques. Reformulez les documents avec neutralité et confrontez-les dans votre développement, sans donner votre opinion ni résumer chaque texte séparément.

Q : Comment traiter la question sur la solidarité dans l'écriture personnelle ?

Répondez clairement à la question, de façon nuancée ou tranchée, puis développez des arguments organisés. Appuyez-vous sur des exemples précis du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Q : Comment répartir les quatre heures entre les deux parties ?

Le sujet fixe une durée totale de quatre heures et attribue 40 points à la synthèse et 20 à l'écriture personnelle, sans imposer de répartition du temps. Réservez aussi du temps à l'analyse, à la rédaction et à la relecture.

Q : Quels critères de notation précis le sujet indique-t-il ?

Aucune grille détaillée par sous-critère n'est fournie. Le sujet demande une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse argumentée fondée sur les documents du corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsati.fr/assets/annales/bts-ati/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS ATI - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Assistance Technique d\ : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.